



Amiens, le 16 septembre 2019

Communiqué de presse

**Plan de prévention interdépartemental des risques d'inondation
sur le bassin versant de l'Authie
Élaboration d'une étude d'opportunité sur la nécessité de planifier
Organisation d'une réunion publique**



Les directions départementales des territoires et de la mer de la Somme et du Pas-de-Calais réalisent une étude préalable sur l'opportunité d'engager l'élaboration d'un plan interdépartemental de prévention des risques d'inondation sur le bassin versant de l'Authie.

Les aléas analysés concernent l'inondation par ruissellement, par remontée de nappe et par débordement de cours d'eau.

En fonction des résultats de cette étude, un plan de prévention des risques d'inondation pourrait être prescrit sur les communes les plus impactées.

Pour mémoire, lorsqu'il est mis en place, ce plan a pour finalité de protéger les biens et les personnes en réglementant l'occupation du sol des secteurs exposés aux risques identifiés. Il est établi par les services de l'État en concertation avec les collectivités au regard des résultats des études préalables.

Une réunion publique est programmée :

**le mardi 24 septembre à 17h30
à l'espace culturel de Doullens, rue des 9 moulins.**

Les prestataires et la démarche d'élaboration retenus pour mener cette étude préalable y seront présentés.

Un premier comité de pilotage s'est réuni le 25 juin 2019 en présence de Marie Bavielle, sous-préfète de Montreuil-sur-Mer et de Monsieur Philippe Fournier-Montgieux, sous-préfet d'Abbeville.

Il a permis de présenter aux présidents d'établissement public de coopération intercommunale les bureaux d'études sélectionnés et la méthodologie envisagée.

Les documents relatifs à ce projet peuvent être consultés sur le site de la préfecture de la Somme :

<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques/Risques-naturels/Etude-d-opportunité-a-l-elaboration-d-un-Plan-de-Prevention-des-Risques-Inondations-de-l-Authie>